

# PORT-VENDRES EXPRESS

MARS 2022

## PORT-VENDRES SOLIDAIRE

**AU SERVICE  
DE NOS AÎNÉS**  
Page 1

**LA MAISON  
FRANCE SERVICES**  
Page 2

**SORTIR, S'ÉVADER**  
Page 3

[www.port-vendres.com](http://www.port-vendres.com)

Suivez-nous  



VILLE DE  
**PORT-VENDRES**  
*Portus Veneris*

# AU SERVICE DE NOS AÎNÉS

*L'accès aux services d'aides et de soins pour nos aînés est une de nos priorités. C'est le devoir de la municipalité d'accroître la pertinence des modes d'accompagnement, dans le cadre d'une offre singulière des activités du maintien à domicile.*



ACCOMPAGNEMENT

PROXIMITÉ

SERVICES

## RENFORCER LE LIEN ENTRE LES SERVICES

C'est dans cette optique que nous avons voulu donner une autre dimension à notre service d'aide à domicile.

Nous nous sommes **rapproché de professionnels des secteurs sociaux et médico sociaux pour bâtir ensemble un vrai programme d'actions pour nos aînés**. De cette vision partagée nous avons construit avec la direction de l'EPAC «La

Castellane» et notre CCAS, le **groupement social et médico social (GCSMS) Port-Vendres, Albères, Côte Vermeille**.

Acté le 20 Décembre dernier, ce groupement a pour objet d'une part, de **favoriser la coordination et la complémentarité** entre le personnel soignant et les auxiliaires de vie du CCAS qui bénéficieront d'un programme de formation

afin de donner une légitimité et une identité commune aux auxiliaires de vie impliquées dans l'accompagnement au quotidien.

Le lien entre les deux membres du groupement va permettre de **garantir la continuité des prises en charge pour le maintien à domicile** des personnes âgées avec un service de qualité.

## Cette convention à pour but de mutualiser :

- *Les compétences de nos personnels soignants et auxiliaires de vie*
- *Les moyens (locaux, véhicules, personnels,...)*
- *La restauration*
- *Les services (juridiques, comptables,...) et de mettre en place un vrai parcours de vie pour nos aînés.*

Le GCSMS permet des interventions communes de professionnels ou encore l'exercice direct de missions et de prestations habituellement exercées par un établissement ou service du secteur social et médico-social.

L'intérêt est d'offrir un service de qualité à toutes les personnes ayant besoin de soins à domicile sur l'ensemble de notre commune.

# LA MAISON FRANCE SERVICES

## PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

**Inaugurée le 23 Février, la Maison France Services est une réponse adaptée aux besoins de nos administrés qui peuvent ainsi bénéficier de l'ensemble des services publics rassemblés en un seul endroit.**

Elle permet l'accès aux services de neuf antennes nationales: Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, Pôle emploi, Assurance retraite, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale des allocations familiales, Mutualité Sociale Agricole, La Poste, soit par des permanences régulières, soit en visio-conférence.

La Maison France Services se **situe dans l'ancienne perception réhabilitée**. Les travaux ont été financés à plus de 50% par l'État et la Région. Le fonctionnement de la Maison France Services bénéficie d'une subvention annuelle de l'Etat de 30.000 euros.

De plus, la commune a répondu au dispositif « Conseiller Numérique France Services » **conseiller financé à 80% par l'État, il aidera dans l'utilisation des outils informatiques** mis à disposition dans la MAISON FRANCE SERVICES et dispensera également des cours d'initiation informatique à la MICRO-FOLIE (Pavillon du Dôme). **Un de nos engagements de campagne était de faire du quotidien des Port-Vendrais notre priorité ! Quelle belle façon de le respecter avec une Maison France Services.**

## Désormais place Belieu des réponses adaptées :

**L'ACCESSIBILITÉ** avec le retour du service public au cœur des territoires offert par des agents formés et disponibles.

**L'ACCOMPAGNEMENT** dans vos démarches administratives et également l'accès à des outils informatiques en libre-service.

**LE NUMÉRIQUE** : l'aide à la création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne...

### HORAIRES D'OUVERTURE À PARTIR DU 1er MARS

Lundi : 14h à 17h  
Mardi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Mercredi : 9h à 12h30  
Jeudi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Vendredi : 13h30 à 17h



Inauguration le 23 Février de la Maison France Services et du nouveau poste de Police Municipale.



## ELECTIONS les dimanches 10 & 24 avril 2022

Bureau n°1 : Hôtel de Ville - salle des mariages  
Bureau n°2 : Centre culturel - salle du rez-de-chaussée  
Bureau n°3 : Ecole Maternelle - salle de jeux

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

### POUR VOTER :

- Se présenter au bureau de vote inscrit sur votre carte d'électeur
- Se munir de la carte d'électeur et d'une pièce d'identité **Obligatoire. Les électeurs non munis d'une pièce d'identité ne seront pas admis à prendre part au scrutin.**

L'ensemble des électeurs recevra une nouvelle carte électorale fin mars. Vérifier votre situation électorale en Mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

A savoir, les pièces d'identités admises (uniquement si elles sont en cours de validité) :

- la carte d'identité ou le passeport
- la carte vitale avec photographie,
- le permis de conduire
- la carte du combattant avec photographie,
- le permis de chasser avec photographie,
- la carte d'invalidité ou de mobilité inclusion avec photographie.

# SORTIR, S'ÉVADER

**DIMANCHE 13 MARS**  
THÉ DANSANT À 15H  
au Centre Culturel - Gratuit  
*Partageons ensemble un  
bel après-midi !*

**VENDREDI 18 MARS**  
Ciné Club  
« Les Aventuriers » à 19h  
au Ciné Théâtre Vauban




**17<sup>ème</sup> Rencontre Pianistique  
d'Occitanie**  
**Samedi 19 Mars 2022**  
Concours de piano Régional  
des jeunes talents à 14h30  
Entrée gratuite, libre participation, vote du public

**Récital en hommage à Alain Marinaro**  
Guillaume COPPOLA, Soliste international  
à 20h30  
Au programme, préludes de Chopin, Clair de lune de Debussy...  
Entrée 12 €, gratuite pour les moins de 18 ans

**SAMEDI 19 MARS**  
17<sup>ème</sup> rencontre  
pianistique d'Occitanie au  
Ciné Théâtre Vauban

à 14h30 Concours de piano  
régional des jeunes talents  
Antoine LAFONT, Téva MAZOYER,  
Yeeun CHOÏ  
Au jury : Daniel TOSI, Angéline  
PONDEPEYRE et Guillaume  
COPPOLA  
Entrée gratuite, libre participation,  
vote du public

à 20h30 Récital en hommage à  
Alain Marinaro  
par Guillaume COPPOLA  
Soliste international  
Au programme, préludes de  
Chopin, Clair de lune de Debussy...  
Entrée 12 €, -18ans gratuit

**DIMANCHE 03 AVRIL**  
Dans le cadre des Petites  
Scènes • Ciné-Concert

**CINÉMA  
LE VAUBAN  
PORT-VENDRES**



**LES CONTES PERSANS**  
4 courts métrages en musique  
avec Jérôme Lopez et Serge Sana  
par l'ARFI (à partir de 3 ans)

**Dimanche 03 Avril 2022**  
à 16h00 au Ciné Théâtre Vauban  
Entrée gratuite

**LES CONTES  
PERSANS**  
4 courts métrages en  
musique avec Jérôme Lopez  
et Serge Sana par l'ARFI (à  
partir de 3 ans) 16h00 au  
Ciné Théâtre Vauban  
Entrée Gratuite

**VENDREDI 08 AVRIL**  
Collecte de sang  
de 15h à 19h30  
Centre culturel

## Nouveau au Ciné Théâtre Vauban

A compter du 08 Mars 2022, les  
horaires des séances de 18h30,  
passent à 18h les mardis, jeudis,  
vendredis et samedis, jusqu'au  
31 mai 2022.

Le Ciné Théâtre Vauban  
s'équipe d'un terminal de  
paiement. Vous pourrez  
dorénavant payer vos places  
par carte bancaire.

## PAROLE À L'OPPOSITION

Nous avons déposé un recours  
auprès du tribunal administratif  
pour dénoncer le projet de vente  
du terrain du Pont de l'Amour au  
promoteur NUMAA, qui, au prix  
de 110 euros / m<sup>2</sup>, paraît suspecte.  
Rappelons que la vente a été votée  
alors que le terrain n'était pas encore  
constructible. Nous attendons les  
explications du maire, qui dit avoir  
annulé l'opération...

### Réponse :

Je n'ai pas pour habitude de répondre  
aux bassesses de l'opposition. Ceci dit  
les accusations de vente suspecte sont  
trop graves pour que je ne donne pas  
suite.

Les évaluations de prix réalisées par  
les services de l'état pour la vente des  
terrains du Pont de l'Amour sont très  
claires :

- Parcelles non viabilisées en vue d'une  
URBANISATION 70 €/m<sup>2</sup>
- Parcelles non constructibles servant  
aux futures voiries et mesures  
compensatoires environnementales  
0,50 Cts €/m<sup>2</sup>

Les accusations de l'opposition d'avoir  
vendu les parcelles avant qu'elles  
ne soient constructibles ne sont pas  
crédibles puisque l'évaluation prenait  
bien en compte la future urbanisation.

En résumé, la vente de l'ensemble des  
parcelles a été évaluée par les services  
France Domaine à 2 059 000 €, nous les  
avons vendues 3 010 000 € soit presque  
1 million d'euros de plus-value !!

Le seul but de l'opposition est, une fois  
de plus, de tenter de semer le trouble  
sur mon intégrité.

Depuis 2 ans toutes leurs interventions  
ne sont que fallacieuses et mettent en  
avant leur manque de vision et d'idées.  
Il est tellement plus facile de salir que  
de proposer !

votre Maire Grégory Marty